

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 5 décembre 2012 à 8 h 30  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Michael Applebaum, Maire  
M. Laurent Blanchard, Président du comité exécutif  
M. Benoit Dorais, Vice-président du comité exécutif  
Mme Émilie Thuillier, Vice-présidente du comité exécutif  
Mme Éline Ayotte, Membre du comité exécutif  
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif  
Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif  
M. Richard Deschamps, Membre du comité exécutif  
M. Christian G. Dubois, Membre du comité exécutif  
Mme Josée Duplessis, Membre du comité exécutif  
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif  
M. Alain Tassé, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe  
M. Guy Hébert, Directeur général  
Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances et réglementation  
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville  
Mme Caroline Bourgeois, conseillère associée  
M. Étienne Brunet, conseiller associé  
M. Richard Bélanger, conseiller associé  
Mme Érika Duchesne, conseillère associée  
Mme Ginette Marotte, conseillère associée  
M. Aref Salem, conseiller associé

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE12 1939**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 5 décembre 2012, en y retirant les articles 20.007, 20.018, 30.002 et 40.003.

Adopté à l'unanimité.

10.001

---

**CE12 1940**

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 17 décembre 2012.

Adopté à l'unanimité.

10.002

---

**CE12 1941**

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 20 décembre 2012.

Adopté à l'unanimité.

10.003

---

**CE12 1942**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du 30 octobre 2012.

Adopté à l'unanimité.

10.004

---

**CE12 1943**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 31 octobre 2012.

Adopté à l'unanimité.

10.005

---

**CE12 1944**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 7 novembre 2012.

Adopté à l'unanimité.

10.006

---

**CE12 1945**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour l'installation d'équipements de télécommunication sur le réseau artériel nécessaire à la réalisation du système intégré de télécommunication.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1125329004

---

**CE12 1946**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour la réalisation de travaux complémentaires de la phase 2 à l'aréna Michel-Normandin du complexe sportif Claude-Robillard.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1120279001

---

**CE12 1947**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 36 mois, pour l'entretien et la réparation des systèmes de captation des gaz à la source dans les casernes de pompiers;

- 2 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de gré à gré par lequel la firme Nederman Canada, fournisseur unique, s'engage à fournir à la Ville les services requis à cette fin, conformément aux documents de l'offre de cette firme en date du 31 août 2012 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget de fonctionnement du Service de sécurité incendie de Montréal et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1120077001

---

#### **CE12 1948**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré, à l'organisme à but non lucratif, Le Groupe uni des éducateurs-naturalistes et professionnels en environnement (GUEPE), pour une période de cinq ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2017, pour les services professionnels éducatifs dans le domaine de l'environnement et de la conservation de la nature, de services d'accueil, de comptoirs de rafraîchissements et de location d'équipements de plein air d'hiver, pour une somme totale de 562 810,30 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de services en date de juillet 2012;
- 2 - d'approuver, à cette fin, un projet de convention entre la Ville et GUEPE selon les termes et conditions stipulés audit projet;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1121683002

---

#### **CE12 1949**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Centre de transition Le Sextant inc., pour la fourniture de l'entretien ménager du Planétarium Rio Tinto Alcan, pour une période de 20 mois, pour une somme maximale de 955 000 \$, taxes incluses, conformément à son offre de service en date du 5 novembre 2012;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1125034002

---

**CE12 1950**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré, à l'organisme à but non lucratif, Corporation de la maison du Pressoir (Cité historia), pour une période de trois ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2015, pour les services d'accueil reliés spécifiquement à la mise en valeur de l'histoire du site du Sault-au-Récollet, de la maison du Pressoir, de la maison du Meunier et du site des Moulins dans le parc-nature de l'Île-de-la-Visitation, pour une somme de 154 200 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de services de cette firme en date d'août 2012;
- 2- d'approuver, à cette fin, un projet de convention entre la Ville et Cité historia selon les termes et conditions stipulés audit projet;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1123703003

---

**CE12 1951**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Aménagement Exposition TCD inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fabrication et la production de tous les éléments structuraux, du mobilier et des éléments graphiques pour l'exposition permanente du Planétarium Rio Tinto Alcan, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 420 742,96 \$ taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public no 12-12442;
- 2- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1126010002

---

**CE12 1952**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire conforme, Zone technologie électronique inc., le contrat pour la fourniture et l'installation de modules Ozonetech sur les véhicules identifiés Dodge Grand Caravan 2012 et Dodge Charger 2013 du SPVM, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 99 179,45 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation et au tableau des prix reçus joint au rapport du Directeur;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1124472017

---

**CE12 1953**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser la prolongation de l'entente-cadre conclue avec Unifirst Canada Ltée (CG09 0154) pour la location et l'entretien d'équipement de protection individuelle (ÉPI) de niveau 2 contre les arcs électriques, pour une période additionnelle de 12 mois, conformément aux conditions de l'appel d'offres public 09-10912;
- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce, au rythme de besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1126135001

---

**CE12 1954**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la prolongation, pour une période de 12 mois, de l'entente-cadre exclusive no 684996, conclue avec la firme Innovation Snö inc. (CE11 2146) pour la fourniture de neige artificielle et l'entretien de la butte située au parc du Mont-Royal, selon les mêmes termes et conditions, et ce, à compter du 12 janvier 2013, majorant ainsi le montant total de l'entente-cadre de 70 789,58 \$ à une somme maximale de 99 999,99 \$ taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1125054004

---

**CE12 1955**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 60 mois, pour la fourniture sur demande d'ordinateurs véhiculaires robustes pour le Service de sécurité incendie de Montréal;
- 2 - d'accorder à Hypertec Systèmes Inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12 - 12409 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler;

- 4 - d'autoriser une dépense maximale de 1 308 637,86 \$, taxes incluses, pour l'acquisition de 256 ordinateurs véhiculaires robustes, conformément à l'entente-cadre à intervenir entre la Ville et Hypertec Systèmes Inc.;
- 5 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1126030003

---

#### **CE12 1956**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser la prolongation des ententes-cadres conclues avec Lécuyer & Fils Ltée, Réal Huot inc. et Wolseley Canada inc. (CM09 0010), pour la fourniture sur demande de pièces en fonte pour aqueduc et égout, tubes en cuivre, tuyaux et raccords en PVC pour égout, pour une période additionnelle de 12 mois se terminant le 31 décembre 2013, selon les mêmes termes et conditions;
- 2- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1124338001

---

#### **CE12 1957**

Vu la résolution CM12 0979 du conseil municipal du 19 novembre 2012 ;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de contrat de services de gré à gré entre la Ville de Montréal et IBM Canada Ltée pour l'entretien et le support d'équipements informatiques corporatifs IBM, pour une période de 36 mois, pour une somme maximale de 3 726 720,64 \$, taxes incluses, conformément à son offre de service en date du 27 août 2012, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1125954002

---

**CE12 1958**

Vu la résolution CM12 0981 du conseil municipal du 19 novembre 2012 ;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 3 085 410,16 \$, taxes incluses, pour régulariser la conformité des droits d'utilisation des licences Oracle excluant SIMON, dans le cadre de la vérification interne réalisée par le Service des technologies de l'information et acquérir les licences requises pour le module Load Testing;
- 2 - d'approuver, à cette fin, un projet d'addenda 13 modifiant la convention intervenue entre la Ville de Montréal et Oracle Canada ULC (CM03 0900), majorant ainsi le montant total du contrat de 32 316 054,68 \$ à 35 401 464,84 \$, taxes incluses;
- 3 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1125954007

---

**CE12 1959**

Vu la résolution CM12 0989 du conseil municipal du 19 novembre 2012 ;

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'abroger la résolution CE12 1796 adoptée le 31 octobre 2012 par le comité exécutif;

de recommander au conseil d'agglomération :

- 2 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de gré à gré entre la Ville de Montréal et Software AG (Canada) inc. pour l'acquisition et l'entretien de logiciels, pour une période de 5 ans, pour une somme maximale de 4 837 209,81 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de services de cette firme en date du 27 novembre 2012 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'autoriser le Directeur du Service des technologies de l'information à signer ledit projet de convention et tout documents relatifs, pour et au nom de la Ville;
- 4 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1122414001

---



**CE12 1960**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Systèmes Incendie Lavoie inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de remplacement des systèmes d'alarme incendie dans quatre bâtiments à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 191 732,31 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1826-1-AE;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1123334034

---

**CE12 1961**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder à Céleb Construction Ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution des travaux d'enveloppe phase II et autres travaux électromécaniques de l'édifice de l'Éperon du Musée d'archéologie et d'histoire de la Pointe-à-Callière, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 392 500 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5594 ;
- 2- d'imputer cette dépense, après avoir effectué le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1121681001

---

**CE12 1962**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 156 303,91 \$, taxes incluses, pour des travaux supplémentaires afin de compléter la certification des états financiers de l'année 2012;
- 2 - d'approuver le projet d'addenda numéro 1 modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et la firme Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., (CG12 0047), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 379 708,05 \$ à 1 536 011,96 \$, taxes incluses;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1123592005

---

**CE12 1963**

Vu la résolution CM12 0992 du conseil municipal du 19 novembre 2012 ;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure cinq ententes-cadres pour la fourniture sur demande de services professionnels en informatique dans le but de supporter la réalisation de différents projets du Service des technologies de l'information;
- 2 - d'approuver cinq projets de convention par lesquels les firmes ci-après désignées ayant obtenu le plus haut pointage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour la somme maximale inscrite à l'égard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-11916, le tout selon les termes et conditions stipulés aux projets de conventions;

Cofomo inc.	Contrat 1	7 212 387,50 \$
Systematix technologies de l'information inc.	Contrat 2	8 039 960,30 \$
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Contrat 3	2 460 832,92 \$
Fujitsu conseil (canada) inc.	Contrat 4	13 773 058,76 \$
Dessau inc.	Contrat 5	948 164,33 \$

- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1124114001

---

**CE12 1964**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la réception de la somme de 125 000 \$ de la part de Patinage de vitesse du Canada pour l'utilisation des installations, du matériel et des services de l'aréna Maurice-Richard pour l'année 2012 ;
- 2- d'approuver le projet de convention à intervenir avec cet organisme afin d'assurer le maintien des équipes canadiennes de patinage de vitesse courte piste à l'aréna Maurice-Richard pour l'année 2012 ;

3- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1121278003

---

**CE12 1965**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver un projet d'acte par lequel le ministre des Transport du Québec rétrocède à la Ville, aux fins d'assemblage, un terrain d'une superficie de 149,1 mètres carrés, situé du côté nord de la rue Saint-Jacques et à l'est de la rue de la Montagne, constitué du lot 2 296 277 du cadastre du Québec, dans l'arrondissement de Ville-Marie, le tout à titre gratuit, selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1124962003

---

**CE12 1966**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend de gré à gré à Centre de la petite enfance La Maisonnette, aux fins d'assemblage, le lot 4 914 035 du cadastre du Québec situé sur l'avenue Bennett, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, pour la somme de 40 000 \$, plus les applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;

2- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à la majorité des voix.

**Dissidence : Mme Josée Duplessis**

20.024 1120292001

---

**CE12 1967**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- de fermer et de retirer du domaine public le lot 4 957 265 du cadastre du Québec;

- 2- d'approuver le projet d'acte par lequel la Ville de Montréal cède à Fonds d'Entraide de l'Archevêque pour les Paroisses de l'Archidiocèse de Montréal (F.E.A.P.A.M.), le lot 4 957 265 du cadastre du Québec, d'une superficie de 319,5 mètres carrés, en échange duquel F.E.A.P.A.M. cède à la Ville, le lot 4 991 519 du même cadastre, d'une superficie de 136,2 mètres carrés, lesquels lots sont situés au sud de la rue Jacques-Hertel, entre le boulevard Monk et la rue Beaulieu, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, le tout sans soulte de part et d'autre et sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 3- d'inscrire au registre du domaine public, comme ruelle, le lot 4 991 519 du cadastre du Québec.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1124501008

---

#### **CE12 1968**

Il est

**RÉSOLU :**

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à la Société de transport de Montréal pour l'aménagement d'un poste de ventilation aux fins d'exploitation du métro, un terrain ayant front sur la rue Berri, entre les rues Fleury et Prieur, constitué du lot 4 538 755 du cadastre du Québec, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, pour la somme de 225 300 \$, plus les taxes applicables, le tout sujet aux termes et conditions prévus au projet d'acte, notamment l'établissement de servitudes requises;
- 2 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1110292001

---

#### **CE12 1969**

Il est

**RÉSOLU :**

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal vend à 9258-5603 Québec inc., un terrain vacant d'une superficie de 197,9 mètres carrés, localisé au nord-ouest de la rue Tassé et au sud-ouest de la rue Barré, constitué du lot 1 984 335 du cadastre du Québec, aux fins d'assemblage, pour un montant de 60 000 \$, excluant les taxes, le tout sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2- d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1121233007

---

**CE12 1970**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 3 783 182 \$, taxes non-applicables, pour l'acquisition par voie d'expropriation du lot 5 050 462 du cadastre du Québec aux fins de relocaliser la cour de services Eadie ainsi que la Division de l'horticulture de l'arrondissement du Sud-Ouest, majorant ainsi la dépense décrétée de 8 325 684,68 \$ à 12 108 866,68 \$;
- 2- de décréter un budget d'exploitation de 274 000 \$ pour la gestion de l'immeuble;
- 3- de mandater la Direction des stratégies et transactions immobilières pour la gestion de l'immeuble;
- 4- d'imputer ces dépenses, après avoir opéré les virements budgétaires requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1124313001

---

**CE12 1971**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 383 318 \$ (taxes non applicables), pour l'acquisition par voie d'expropriation du lot 5 050 461 du cadastre du Québec aux fins de prolongement du boulevard De La Vérendrye, dans le cadre du réaménagement du complexe Turcot;
- 2 - de mandater le Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière pour entreprendre toutes les procédures requises à cette fin;
- 3 - d'imputer la dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel, après avoir opéré le virement budgétaire.

Adopté à l'unanimité.

20.029 1120160002

---

**CE12 1972**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver le projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue à Autodesk Canada co. un immeuble situé au 204-206, rue Young, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, à des fins d'entrepôt, d'atelier et de bureaux, du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2016, au montant de 688 450 \$ pour le terme, plus les taxes applicables, et selon les termes et conditions stipulés audit bail;
- 2- d'imputer ces revenus conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.030 1121368010

---

**CE12 1973**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver la prolongation du bail par lequel la Ville de Montréal loue à Société du musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière, à des fins de musée, deux immeubles d'une superficie d'environ 6 995,5 mètres carrés, situés au 350, place Royale et au 150, rue Saint-Paul Ouest, pour une période additionnelle de 1 an, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, moyennant un loyer total de 25 566,53 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus à la prolongation de bail;
- 2- d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.031 1124069008

---

**CE12 1974**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder une cinquième et dernière série de soutiens financiers totalisant 267 458 \$, pour l'année 2012, aux organismes à but non lucratif (OBNL) ci-après, ayant déposé une demande admissible dans le cadre de la mesure d'aide financière aux OBNL locataires dans des immeubles non résidentiels imposables, œuvrant dans les domaines de l'art et de la culture, du développement social et communautaire ou du sport et des loisirs, au montant indiqué en regard de chaque demande, tel que spécifié au tableau ci-dessous ;

**Ahuntsic-Cartierville**

ALCHIMIES, CRÉATIONS ET CULTURES	387 \$
ASSOCIATION POUR LE MÉTISSAGE ARTISTIQUE ET CULTUREL (AMETAC)	1 037 \$
DIFFUSION AIRE LIBRE	698 \$
ASSOCIATION DE MONTRÉAL POUR LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	1 630 \$
CENTRE INTERNATIONAL DE SOLIDARITE OUVRIÈRE (CISO)	483 \$
CENTRE QUÉBÉCOIS POUR LA DÉFICIENCE AUDITIVE (2494, boul. Henri-Bourassa Est, bureau 202 Montréal H2B 1T9)	390 \$

**Anjou**

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE HOCKEY SUR GLACE INC. - HOCKEY QUÉBEC	5 000 \$
--	----------

**Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce**

FESTIVAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE MONTRÉAL	516 \$
ALAC (ALLIANCE POUR L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS-ES)	1 935 \$
ASSOCIATION DU CENTRE CÔTE DES NEIGES	831 \$
ASSOCIATION JAMAÏQUAINE DE MONTRÉAL INC.	2 951 \$
CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE SARPAD CÔTE-DES-NEIGES INC.	272 \$
CENTRE D'ÉCOUTE ET DE RÉFÉRENCE MULTI-ÉCOUTE	1 179 \$
CENTRE DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES IMMIGRANTS	560 \$

COUP DE BALAI INC.	967 \$
LA COMMUNAUTÉ DE LA LIGUE DES FEMMES JAMAÏCAINES ET CANADIENNES DE MONTRÉAL INC.	280 \$
LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES ASSOCIATIONS FOYERS-ÉCOLES	668 \$
LE CENTRE D'ALPHABÉTISATION DU QUÉBEC INC.	824 \$
ORGANISATION D'ÉDUCATION ET D'INFORMATION LOGEMENT DE CÔTE-DES-NEIGES	553 \$
<b>Lachine</b>	
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE LASALLE-LACHINE (CDEC LASALLE-LACHINE) INC.	1 802 \$
GROUPE D'ENTRAIDE LACHINE	1 913 \$
<b>LaSalle</b>	
BUREAU DE CONSULTATION JEUNESSE INC. (9160, rue Airlie, suite L Montréal H8R 2A5)	983 \$
CENTRE ACTION	2 925 \$
LA TRIADE HCT	123 \$
NUTRI-CENTRE LASALLE	1 017 \$
TABLE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LASALLE	942 \$
<b>Mercier-Hochelaga-Maisonneuve</b>	
FÉDÉRATION DES ASTRONOMES AMATEURS DU QUÉBEC	98 \$
FÉDÉRATION DES HARMONIES ET DES ORCHESTRES SYMPHONIQUES DU QUÉBEC	271 \$
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES JEUX RÉCRÉATIFS	402 \$
LA COMPAGNIE JEAN DUCEPPE	3 690 \$
SCIENCE POUR TOUS	220 \$
APPROCHE SÉCURISANTE DES POLYTOXICOMANES ANONYMES A.S.P.A.	1 330 \$
ENTREPRISE SOCIALE EN SANTÉ MENTALE	5 000 \$
LA MARIE DEBOUT, CENTRE D'ÉDUCATION DES FEMMES	379 \$
LA PUCE COMMUNAUTAIRE, MONTRÉAL, INC.	3 494 \$
LE C.A.R.R.E. COMPTOIR ALIMENTAIRE DE RENCONTRES, DE RÉFÉRENCES ET D'ENTRAIDE INC.	1 092 \$
MAISON INTERNATIONALE DES FEMMES	149 \$
OEUVRES HUMANITAIRES DU SALUT (O.H.S.)	251 \$
ORGANISATION POPULAIRE DES DROITS SOCIAUX-RÉGION MONTRÉAL (O.P.D.S.-R.M.) (3340, rue Ontario Est Montréal H1W 1P7)	836 \$
FÉDÉRATION AUTO-QUÉBEC INC	178 \$
FÉDÉRATION DE CHEERLEADING DU QUÉBEC	452 \$
FÉDÉRATION DE PATINAGE ARTISTIQUE DU QUÉBEC	1 033 \$
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE ULTIMATE	113 \$
FÉDÉRATION SKI NAUTIQUE ET PLANCHE QUÉBEC	213 \$
LA FÉDÉRATION DE LA VOILE DU QUÉBEC LTÉE	404 \$
LIGUE DE DÉVELOPPEMENT DU HOCKEY MIDGET AAA DU QUÉBEC	144 \$
MAISON DES JEUNES, MAGI DE MERCIER-OUEST INC.	1 008 \$
SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE SPÉLÉOLOGIE	406 \$
<b>Montréal-Nord</b>	
CENTRE D'AIDE HUMANITAIRE COHÉRITIERS (10 370, avenue Drapeau Montréal H1H 3J2)	1 260 \$
CENTRE DE RÊVES ET ESPOIRS	4 752 \$
LES YMCA DU QUÉBEC (ALTERNATIVE SUSPENSION) (5150, rue Charlevoix Montréal H1G 3A1)	491 \$
<b>Outremont</b>	
CORPORATION WAPIKONI MOBILE	1 078 \$
L'ARCHE CANADA	770 \$
<b>Pierrefonds-Roxboro</b>	
CALACS DE L'OUEST DE L'ÎLE	847 \$
CLOVERDALE MULTI RESSOURCES INC.	2 257 \$
<b>Plateau-Mont-Royal (Le)</b>	
CENTRE D'ART ET DIFFUSION CLARK	2 178 \$
CINEMA POLITICA	202 \$
COLLECTIF LIBERTÉ INC.	174 \$

COMPAGNIE DE DANSE TANGO LIBRE	1 529 \$
CORPORATION LUCIE GRÉGOIRE DANSE	1 408 \$
DAZIBAO, CENTRE D'ANIMATION ET D'EXPOSITION PHOTO (5455, avenue de Gaspé, local 903 Montréal H2T 3B3)	239 \$
ÉCOLE DE DANSE TANGO LIBRE	1 445 \$
ESPACE FREESTANDING	324 \$
FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE POP MONTRÉAL (5445, avenue de Gaspé, bureau 710 Montréal H2T 3B2)	512 \$
FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE POP MONTRÉAL (5585, avenue du Parc Montréal H2V 4H2)	1 046 \$
LA SOCIÉTÉ DES ARTS LIBRES ET ACTUELS	718 \$
LE MEG : LE MONTRÉAL ÉLECTRONIQUE GROOVE INC.	265 \$
LE THÉÂTRE DE LA MANUFACTURE INC.	868 \$
LE THÉÂTRE DE LA SOURCE INC.	145 \$
LES YMCA DU QUÉBEC - CENTRE DU PARC (ÂME-ART)	530 \$
LOCK-DANSEURS INC. / LA LA LA HUMAN STEPS (5711, avenue du Parc Montréal H2V 4H2)	5 000 \$
LOCK-DANSEURS INC. / LA LA LA HUMAN STEPS (5655, avenue du Parc, bureau 206 Montréal H2V 4H2)	1 316 \$
L'ORCHESTRE DE CHAMBRE I MUSICI DE MONTRÉAL (3575, boulevard Saint-Laurent, bureau 201 Montréal H2X 2T7)	656 \$
L'ORCHESTRE DE CHAMBRE I MUSICI DE MONTRÉAL (279, rue Sherbrooke ouest, bureau 404 Montréal H2X 1Y2)	996 \$
OBORO GOBORO	5 000 \$
RENCONTRES INTERNATIONALES DU DOCUMENTAIRE DE MONTRÉAL	661 \$
THÉÂTRE DE L'ESQUISSE	1 188 \$
THÉÂTRE MAINLINE	1 400 \$
ACCÈS SANTÉ MENTALE CIBLE TRAVAIL	4 773 \$
ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE / FILIALE DE MONTRÉAL (847, rue Cherrier, bureau 201 Montréal H2L 1H6)	713 \$
ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE / FILIALE DE MONTRÉAL (55, avenue du Mont-Royal ouest, bureau 605 Montréal H2T 2S6)	770 \$
ASSOCIATION DES ARCHES DU QUÉBEC	390 \$
AUTISME ET TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT MONTRÉAL	859 \$
CENTRE DE SANTÉ DES FEMMES DE MONTRÉAL INC. (3409, avenue de Lorimier Montréal H2K 3X5)	1 313 \$
CENTRE DE SANTÉ DES FEMMES DE MONTRÉAL INC. (3401, avenue de Lorimier Montréal H2K 3X5)	1 486 \$
CENTRE DE SANTÉ DES FEMMES DE MONTRÉAL INC. (2101, rue Sherbrooke est Montréal H2K 1C2)	1 861 \$
CENTRE QUÉBÉCOIS DE RESSOURCES À LA PETITE ENFANCE	46 \$
DIFFUSIONS GAIES ET LESBIENNES DU QUÉBEC	644 \$
FED QC CENTRES DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE & TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT	3 878 \$
FONDATION MARCELLE ET JEAN COUTU	955 \$
GROUPE ITINERANCE ET TRAVAIL DE MONTRÉAL INC. (3587, avenue Papineau Montréal H2K 4J7)	1 673 \$
GROUPE ITINERANCE ET TRAVAIL DE MONTRÉAL INC. (2177, rue Masson, local 207 Montréal H2H 1B1)	743 \$
L'IMAGERIE LOCAL DES JEUNES INC.	1 016 \$
PLUMEAU, CHIFFON ET COMPAGNIE	896 \$
RÉSEAU ALTERNATIF ET COMMUNAUTAIRE DES ORGANISMES (RACOR) EN SANTÉ MENTALE	715 \$
REVIVRE ASSO QC DE SOUTIEN AUX PERSONNES SOUFFRANT DE TROUBLES ANXIEUX, DÉPRESSIFS OU BIPOLAIRES	4 016 \$
<b>Rivières-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles</b>	
LA FONDATION DES GENS D'HONNEUR	413 \$
LES IMPATIENS (11787, rue Notre-Dame est, suite B Montréal H1B 2X9)	858 \$
LES YMCA DU QUÉBEC (ALTERNATIVE SUSPENSION) (14115, rue Prince-Arthur, local 455 Montréal H1A 1A8)	330 \$
SOCIÉTÉ POUR PROMOTION DES BIENFAITS DE L'APPRENTISSAGE DE MUSIQUE SOBAM	137 \$



**Rosemont–La-Petite-Patrie**

ARCMTL	1 232 \$
FLEUR D'ASPHALTE	866 \$
L'AUTRE THÉÂTRE / THE OTHER THÉÂTRE	1 174 \$
ORBITE GAUCHE	773 \$
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS	688 \$
THÉÂTRE PIGEONS INTERNATIONAL	1 750 \$
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES PERSONNES DE PETITE TAILLE INC.	782 \$
CONCERTATION DES LUTTES CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE	1 368 \$
CYCLO CHROME INC.	2 210 \$
FORUM DES CITOYENS AÎNÉS DE MONTRÉAL (419, boul. Rosemont, bureau 101 Montréal H2S 1Z2)	242 \$
GROUPE D'ALCOOLIKES ANONYMES ACTION DE GRÂCES	320 \$
NOURRI-SOURCE – MONTRÉAL	266 \$
TABLE DE CONCERTATION DES ORGANISMES AU SERVICE DES PERSONNES REFUGIÉES ET IMMIGRANTES INC.	1 220 \$

**Saint-Laurent**

DYNAMO THÉÂTRE INC. (4590, boul. Henri-Bourassa ouest Montréal H4L 1A8)	194 \$
DYNAMO THÉÂTRE INC. (5605, chemin de la Côte-de-Liesse Montréal H4M 1V2)	218 \$
AIM CROIT	2 560 \$
AMAL - CENTRE POUR FEMMES	443 \$
CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI SAINT-LAURENT	1 163 \$
MAISON DES JEUNES DE SAINT-LAURENT	1 286 \$

**Saint-Léonard**

ASSOCIATION DE LA FIBROMYALGIE RÉGION ÎLE-DE-MONTRÉAL	449 \$
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES TROUBLES D'APPRENTISSAGE - SECTION SAINT-LEONARD	264 \$
AVANT TOUT, LES ENFANTS	2 459 \$
CENTRE DE RECHERCHE D'EMPLOI DE L'EST (CREE) INC.	2 560 \$
DEUXIÈME CHANCE CAFE	773 \$

**Sud-Ouest (Le)**

MUSÉE DU COSTUME ET DU TEXTILE DU QUÉBEC	539 \$
RADIO-VILLE-MARIE	3 653 \$
SOCIÉTÉ DES DIRECTEURS DES MUSÉES MONTRÉALAIS	5 000 \$
C.E.L.A.M. (CONSEIL POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA LECTURE AUX ANALPHABÈTES DE MONTRÉAL)	789 \$
FAMILLES EN ACTION	1 577 \$
PRO-VERT SUD-OUEST	88 \$

**Verdun**

CASA-CAFI (CENTRE D'AIDE AUX FAMILLES IMMIGRANTES)	2 078 \$
LES YMCA DU QUÉBEC (ALTERNATIVE SUSPENSION) (4609, rue de Verdun, local 3 Montréal H4G 1M6)	572 \$

**Ville-Marie**

ART SOUTERRAIN	259 \$
ASSOCIATION DES GALERIES D'ART CONTEMPORAIN (MONTRÉAL)	853 \$
ASSOCIATION DES LIBRAIRES DU QUÉBEC (407, boulevard Saint-Laurent, bureau 801 Montréal H2Y 2Y5)	408 \$
ASSOCIATION DES LIBRAIRES DU QUÉBEC (1001, boulevard de Maisonneuve Est, bureau 580 Montréal H2M 2M3)	411 \$
ASSOCIATION POUR LA CRÉATION ET LA RECHERCHE ÉLECTRO-ACOUSTIQUES DU QUÉBEC	695 \$
CENTRE DE MUSIQUE CANADIENNE (1085, côte du Beaver Hall, suite 200 Montréal H2Z 1S5)	1 453 \$
CENTRE DE MUSIQUE CANADIENNE (416, rue McGill Montréal H2Y 2G1)	610 \$
COMPAGNIE DE THÉÂTRE LE CARROUSEL	2 997 \$
COMPAGNIE FLAK (486, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 305, H3B 1A6)	1 647 \$
COMPAGNIE FLAK (460, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 411, H3B 1A7)	553 \$

DAZIBAO, CENTRE D'ANIMATION ET D'EXPOSITION PHOTO (335, boul. De Maisonneuve Est, bureau 329 Montréal H2X 1K1)	230 \$
FESTIVAL TRANSAMERIQUES	2 584 \$
FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LA DANSE CONTEMPORAINE	609 \$
GALERIE B-312	1 233 \$
GALERIE LES TERRITOIRES	712 \$
ILLUSTRATION QUÉBEC	294 \$
KINO00	596 \$
LA COMPAGNIE DE THÉÂTRE "IL VA SANS DIRE..."	337 \$
LE THÉÂTRE DE L'OPIS INC.	693 \$
LES ÉDITIONS ESSE	549 \$
LOCK-DANSEURS INC. / LA LA LA HUMAN STEPS (2065, rue Parthenais, local 400 Montréal H2K 3T2)	566 \$
L'ŒIL VIF / LES FILMS DU 3 MARS	736 \$
PERTE DE SIGNAL	851 \$
PRODUCTIONS TRAQUEN'ART INC	610 \$
REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V. (2205, rue Parthenais, local 214 Montréal H2K 3T3)	252 \$
REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V. (460, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 913 Montréal H3B 1A7)	852 \$
REVUE D'ART CONTEMPORAIN ETC INC.	1 147 \$
SOCIÉTÉ D'ART VOCAL DE MONTRÉAL	863 \$
SOCIÉTÉ DE PROMOTION ET DE DIFFUSION DES ARTS ET DE LA CULTURE (S.P.D.A.C.) INC.	319 \$
STUDIO 303	1 947 \$
TENON MORTAISE, COMPAGNIE DE THÉÂTRE-DANSE	193 \$
THÉÂTRE SANS DOMICILE FIXE	234 \$
VUES D'AFRIQUE	1 208 \$
ASSOCIATION CANADIENNE DU CANCER COLORECTAL (1350, rue Sherbrooke ouest, bureau 300 Montréal H3G 1J1)	1 647 \$
ASSOCIATION CANADIENNE DU CANCER COLORECTAL (5, place Ville-Marie, bureau 1230 Montréal H3B 2G2)	267 \$
ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DU CENTRE DE MONTRÉAL	4 306 \$
ASSOCIATION DES AIDES FAMILIALES DU QUÉBEC (20, boulevard de Maisonneuve ouest Montréal H2X 1Z3)	341 \$
ASSOCIATION DES CENTRES DE RÉADAPTATION EN DÉPENDANCE DU QUÉBEC	2 570 \$
ASSOCIATION DES DEVENUS SOURDS ET MALENTENDANTS DU QUÉBEC	785 \$
CENTRE DE LA MISSION CHRÉTIENNE CHINOISE	-
CENTRE DE RECHERCHE ET D'AIDE POUR NARCOMANES DE MONTRÉAL CRAN INC.	2 467 \$
CENTRE INTERNATIONAL POUR LA PRÉVENTION DE LA CRIMINALITE	2 862 \$
CENTRE PRO BONO QUÉBEC	1 443 \$
CLUB DE RECHERCHE D'EMPLOI MONTRÉAL CENTRE-VILLE	5 000 \$
CONSEIL POUR LA PROTECTION DES MALADES (CPM)	1 139 \$
ECO-QUARTIER SAINTE-MARIE	3 024 \$
FIERTE MONTRÉAL (260, rue Sainte-Catherine est Montréal H2X 1L4)	549 \$
FIERTE MONTRÉAL (460, rue Sainte-Catherine ouest, bureau 303 Montréal H3B 1A7)	272 \$
FONDATION D'AIDE DIRECTE - SIDA MONTRÉAL	1 159 \$
INVESTISSEMENT FEMMES MONTRÉAL	600 \$
LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE L'HÉMOPHILIE SECTION DU QUÉBEC	885 \$
LE CENTRE D'ÉCOUTE ET D'INTERVENTION FACE À FACE	1 472 \$
LES IMPATIENS (131A, rue Sherbrooke est Montréal H2X 1C6)	935 \$
LES IMPATIENS (100, rue Sherbrooke Est, bureau 4000 Montréal H2X 1C3)	2 880 \$
MOUVEMENT D'ÉDUCATION POPULAIRE ET D'ACTION COMMUNAUTAIRE DU QUÉBEC INC.	488 \$
PROJET D'INTERVENTION AUPRÈS DES MINEURS PROSTITUÉS P.I.A.M.P.	1 218 \$
QUÉBEC COMMUNITY GROUPS NETWORK	2 004 \$

REZO (SANTE ET MIEUX-ETRE DES HOMMES GAIS ET BISEXUELS)	1 972 \$
SOCIÉTÉ CANADIENNE DE L'HÉMOPHILIE	1 876 \$
SOCIÉTÉ POUR ACTION, ÉDUC & SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE DE MTL/ÉCO-QUARTIER PETER-McGILL	627 \$
STELLA L'AMIE DE MAIMIE	1 136 \$
VIE AUTONOME-MONTRÉAL	725 \$
ÉCOLE DE JOAILLERIE DE MONTRÉAL	4 827 \$
LIGUE D'ACTION NATIONALE	535 \$
<b>Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension</b>	
CENTRE DE PRODUCTION ET D'EXPOSITION EASTERN BLOC	1 523 \$
CENTRE DES MÉTIERS DU CUIR DE MONTRÉAL	863 \$
CONSEIL DU LOISIR SCIENTIFIQUE DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE (3565, Jarry est, suite 401 Montréal H1Z 4K6)	746 \$
CONSEIL DU LOISIR SCIENTIFIQUE DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE (7950, boul. St-Michel, bureau 100 Montréal H1Z 3E1)	707 \$
DYNAMO THÉÂTRE INC. (911, rue Jean-Talon Est, bureau 131 Montréal H2R 1V5)	731 \$
SOCIÉTÉ POUR LA PROMOTION DE LA DANSE TRADITIONNELLE QUÉBÉCOISE	977 \$
THÉÂTRE LONGUE VUE LA SUITE (LV2)	353 \$
ACTION TRAVAIL DES FEMMES DU QUÉBEC INC.	776 \$
AFRIQUE AU FÉMININ	1 368 \$
ASSOCIATION DES AIDES FAMILIALES DU QUÉBEC (2348, rue Jean-Talon est, bureau 407 Montréal H2E 1V7)	370 \$
BUREAU DE CONSULTATION JEUNESSE INC. (550, avenue Beaumont ouest, local 212, 220 Montréal H3N 1T7)	997 \$
BUREAU DE CONSULTATION JEUNESSE INC. (1590, rue Villeray, bureau 102 Montréal H2E 1H3)	588 \$
CENTRE COMMUNAUTAIRE DES AÎNÉS DE ST-MICHEL-ROSEMONT	2 999 \$
CENTRE COMMUNAUTAIRE FLAMBEAU DIVIN	472 \$
CENTRE CULTUREL ALGÉRIEN	1 160 \$
CENTRE D'AIDE HUMANITAIRE COHÉRITIERS (10 370, avenue Drapeau Montréal H1Z 3B6)	367 \$
CENTRE DE FORMATION POPULAIRE C.F.P.	347 \$
CENTRE DE RESSOURCES ET D'INTERVENTION POUR HOMMES ABUSÉS SEXUELLEMENT DANS LEUR ENFANCE (CRIPHASE)	451 \$
CENTRE QUÉBÉCOIS POUR LA DÉFICIENCE AUDITIVE (65, rue De Castelnau Ouest, bureau 101 Montréal H2R 2W3)	174 \$
FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES DU QUÉBEC	910 \$
FORUM DES CITOYENS AÎNÉS DE MONTRÉAL (6830, ave du Parc, bureau 556 Montréal H3N 1W7)	140 \$
JOURNAL COMMUNAUTAIRE LE MONDE INC.	332 \$
LA SOCIÉTÉ CULTURELLE QUÉBÉCOISE DES SOURDS	60 \$
ORGANISATION POPULAIRE DES DROITS SOCIAUX-RÉGION MONTRÉAL (O.P.D.S.-R.M.) (8535, boulevard Pie IX montréal H1Z 3T9)	726 \$
PROJET ADO COMMUNAUTAIRE EN TRAVAIL DE RUE (8105, avenue de Gaspé, suite 200 Montréal H2P 2J9)	824 \$
PROJET ADO COMMUNAUTAIRE EN TRAVAIL DE RUE (3333, boulevard Crémazie Est, suite 201 Montréal H1Z 2H8)	205 \$
REGROUPEMENT JEUNESSE EN MARCHÉ DU QUÉBEC	93 \$
RÉSEAU ENFANTS RETOUR CANADA (7101, avenue du Parc, bureau 100 Montréal H3N 1X9)	292 \$
RÉSEAU ENFANTS RETOUR CANADA (6830, avenue du Parc, bureau 420 Montréal H3N 1W7)	1 844 \$
SEP (SERVICE D'ENTRAIDE PASSERELLE)	878 \$
CENTRE DE MÉDITATION SIDDHA DE MONTRÉAL	3 674 \$
ORGANISATION SPIRITUELLE MONDIALE DES BRAHMA KUMARIS	4 674 \$

- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.032 1121361006

---

## CE12 1975

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver un projet de convention d'une durée initiale de 3 ans entre la Ville de Montréal et l'Association des Transports du Canada (ATC), organisme sans but lucratif, pour l'élaboration de différents ouvrages reliés à la préparation de guides et de normes dans le domaine du transport et de la circulation pour un montant n'excédant pas 80 000 \$, non taxable, par année;
- 2- d'autoriser le directeur de la Direction des transports à signer ladite convention pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

20.033 1121637001

---

## CE12 1976

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 17 100 \$ et un prêt de locaux d'une valeur locative annuelle totalisant 145 885 \$, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013, aux organismes ci-après désignés, au montant indiqué en regard de chacun d'eux :

Organismes	Programme 2013	Contribution financière	Valeur locative
Club de lutte Inter - Concordia (C.L.I.C.)	Club sportif	8 200 \$	28 100 \$
BoxeMontréal.com inc.	Club sportif	1 400 \$	43 715 \$
Club d'aviron de Montréal	Club sportif	7 500 \$	0 \$
École de plongée sous-marine Les anémones bleues inc.	Club sportif	0 \$	33 318 \$
Club d'élite de karaté de Montréal-Concordia	Club sportif	0 \$	40 752 \$
	Total	17 100 \$	145 885 \$

de recommander au conseil municipal :

- 2- d'accorder un soutien financier de 531 100 \$ et un prêt de locaux d'une valeur locative annuelle totalisant 2 927 215 \$, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013, aux organismes ci-après désignés, au montant indiqué en regard de chacun d'eux :

Organismes	Programme 2013	Contribution financière	Valeur locative
Club de tir à l'arc de Montréal	Club sportif	4 500 \$	60 140 \$
Club d'escrime "Fleuret d'argent"	Club sportif	5 900 \$	47 910 \$
Le Club Gymnix inc.	Club sportif	35 900 \$	279 567 \$
Club d'haltérophilie de Montréal	Club sportif	15 200 \$	46 803 \$
Club d'athlétisme Perfmax-Racing de Montréal	Club sportif	5 000 \$	111 257 \$
Club d'athlétisme Fleur de lys	Club sportif	5 000 \$	72 662 \$
Club de haute performance Montréal-Olympique inc.	Club sportif	13 800 \$	90 552 \$
Club de judo métropolitain inc.	Club sportif	13 800 \$	79 226 \$
Club de tennis de table Prestige de Montréal	Club sportif	3 500 \$	206 972 \$
Club de patinage de vitesse Montréal-international	Club sportif	9 000 \$	73 287 \$
Sports Montréal inc.	Activités physiques et plein air	104 800 \$	674 587\$
Sports Montréal inc.	Club de vacances	44 300 \$	inclus ci-dessus
Club aquatique Camo Montréal (natation) inc.	Club sportif	80 100 \$	253 745 \$
Club aquatique Camo Montréal (water-polo) inc.	Club sportif	54 700 \$	147 672 \$
Club de plongeon Camo Montréal inc.	Club sportif	66 000 \$	207 448 \$
Club Montréal Synchro inc.	Club sportif	69 600 \$	261 010 \$
Club 50 ans + de Claude-Robillard	Activités physiques et plein air	0 \$	314 377 \$
Total		531 100 \$	2 927 215\$

- 3- d'approuver les projets de convention entre la Ville et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.034 1122803001

## CE12 1977

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 10 000 \$ à Table de concertation des aîné-e-s de l'île de Montréal (TCAÎM) afin de soutenir la réalisation du projet « Métropole amie des aînés : pour une mobilisation du milieu » ;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier ;

- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.035 1120706006

---

### CE12 1978

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 304 500 \$, aux organismes ci-après désignés, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre de l'Entente administrative pour l'accueil et l'intégration des immigrants conclue entre la Ville de Montréal et le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles :

Organisme	Projet et période	Montant
<b>Office municipal d'habitation de Montréal</b>	Habiter la mixité - 1 <sup>er</sup> janvier 2013 au 31 mars 2014 (15 mois)	192 000 \$
<b>Concertation Femme</b>	Si différentes, pourtant si pareilles - 1 <sup>er</sup> janvier 2013 au 31 mars 2014 (15 mois)	62 500 \$
<b>Carrefour des femmes de Saint-Léonard</b>	Femmes -Relais - Saint-Léonard - 1 <sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013 (12 mois)	50 000 \$

- 2- d'approuver les trois projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.036 1124251006

---

### CE12 1979

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser l'entente intervenue entre le ministère des Transports du Québec et la Ville de Montréal visant la collaboration en ressources professionnelles municipales dans le cadre du projet Turcot, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2012, pour une somme forfaitaire de 1 216 423 \$ et d'approuver le document intitulé « Marché »;
- 2- d'autoriser un budget additionnel de dépenses au montant de 233 000 \$, à la Direction des transports;
- 3- d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.037 1120870005

---

**CE12 1980**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'autoriser le greffier à émettre une attestation de non-objection à la délivrance par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) d'un certificat d'autorisation selon l'article 32.3 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., c. Q-2) pour la construction des infrastructures souterraines (égouts et aqueduc) dans le cadre de travaux d'aménagement d'un stationnement (égout pluvial, fondation, pavage, bordures, trottoirs, bassin de drainage et marquage) au site du 2345, boulevard des Sources, dans la Ville de Pointe-Claire.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1124302001

---

**CE12 1981**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal d'adopter la résolution suivante :

Attendu qu'il y a lieu d'assurer la continuité des activités exercées actuellement par les conseils d'arrondissement en regard des éléments à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005);

Vu l'article 48 de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (L.R.Q., c. E-20.001);

D'accepter la délégation, pour une période de six mois à compter du 1er janvier 2013, des droits, pouvoirs et obligations que les conseils d'arrondissement concernés exerçaient le 31 décembre 2005 relativement aux matières suivantes :

a) les parcs suivants :

- i) le parc du Mont-Royal, y compris le parc Jeanne-Mance;
- ii) le parc du Complexe environnemental de Saint-Michel.

b) l'aide à l'élite sportive et événements sportifs d'envergure métropolitaine, nationale et internationale;

c) les contributions municipales et gestion d'ententes et de programmes gouvernementaux de lutte à la pauvreté;

d) l'aménagement et le réaménagement du domaine public, y compris les travaux d'infrastructures, dans le secteur de l'agglomération désigné comme le centre-ville et délimité à l'annexe du décret, à l'exception de ceux liés à des travaux dans le territoire visé par le programme particulier d'urbanisme Quartier des spectacles - secteur Place-des-arts, introduit à la Partie IV du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) par le *Règlement modifiant le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047-65)*.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1124235004

---

**CE12 1982**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération d'adopter la résolution suivante :

Attendu qu'il y a lieu d'assurer la continuité des activités exercées actuellement par les conseils d'arrondissement en regard des éléments à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005);

Vu l'article 48 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (L.R.Q., c. E-20.001);

1 - de déléguer, pour une période de six mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, les droits, pouvoirs et obligations que les conseils d'arrondissement concernés exerçaient le 31 décembre 2005 relativement aux matières suivantes :

a. les parcs suivants :

- i) le parc du Mont-Royal, y compris le parc Jeanne-Mance;
- ii) le parc du Complexe environnemental de Saint-Michel.

b. l'aide à l'élite sportive et événements sportifs d'envergure métropolitaine, nationale et internationale;

c. les contributions municipales et gestion d'ententes et de programmes gouvernementaux de lutte à la pauvreté;

d. l'aménagement et le réaménagement du domaine public, y compris les travaux d'infrastructures, dans le secteur de l'agglomération désigné comme le centre-ville et délimité à l'annexe du décret, à l'exception de ceux liés à des travaux dans le territoire visé par le programme particulier d'urbanisme Quartier des spectacles - secteur Place-des-arts, introduit à la Partie IV du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) par le *Règlement modifiant le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal* (04-047-65).

Adopté à l'unanimité.

30.004 1124235003

---

**CE12 1983**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

que la Direction de la culture et du patrimoine du Service de la qualité de vie offre le service de gestion de projets avec des organismes publics, parapublics ou privés au réseau des bibliothèques des 19 arrondissements de la Ville de Montréal, en vertu de l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal* visant :

a. la conclusion d'ententes permettant la transmission et le partage de données nominatives ainsi que la mise à jour de ces renseignements, et ce, conformément aux conditions et formalités prévues à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1);

b. la conclusion d'ententes pour l'obtention de subventions, de commandites et de dons au bénéfice des bibliothèques de Montréal;

c. l'adhésion à la plateforme de prêts de livres numériques BiblioPresto.ca ou à toute autre plateforme de prêts de livres numériques;



- d. la création de consortiums d'achat de bandes magnétiques ou autres fournitures pour la sécurité et la protection des documents en bibliothèque.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1121608001

---

#### **CE12 1984**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'adhérer à l'entente inter-arrondissements avec les huit arrondissements de l'ex-ville de Montréal afin d'assurer la tenue des écoles printanières et estivales en aréna des différentes associations sportives régionales de sports de glace de la région Montréal-Concordia, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal*;
- 2- d'autoriser la directrice de la Direction des sports à signer l'entente.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1124670001

---

#### **CE12 1985**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de nommer, pour une période de deux ans à compter du 20 décembre 2012, les personnes suivantes à titre de membres du Comité technique, tel que prévu au Règlement du conseil d'agglomération sur la délégation de l'entretien du réseau principal d'aqueduc et d'égout aux municipalités liées (RCG 05-002) :

- M. Alain Dubuc, président du Comité, division de l'administration au Service de l'eau;
- M. Claude Dubois, adjoint au directeur, Direction des travaux publics, de l'arrondissement de Ville-Marie;
- M. Patrice Langevin, surintendant, Direction de l'épuration des eaux usées au Service de l'eau;
- M. Sylvain Marcoux, chef de division, Direction des travaux publics, de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro;
- M. Daniel Turcot, chef de division, Direction de l'eau potable au Service de l'eau;
- Mme Ava L. Couch, directrice générale de la Ville de Mont-Royal;
- M. Daniel Mc Duff, directeur, Direction des travaux publics de la Ville de Pointe-Claire;
- M. Charles Senekal, directeur, Service de l'ingénierie et de l'urbanisme de la Ville de Côte-Saint-Luc;
- M. Daniel Verner, technicien senior de la Ville de Mont-Royal.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1125075004

---

**CE12 1986**

Vu la résolution CA12 12279 du conseil d'arrondissement d'Anjou en date du 6 novembre 2012;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de reconduire les mandats des administrateurs et des membres suivants au sein du conseil d'administration de la Corporation Anjou 80, et ce, à la fonction et pour la période indiquée en regard de chacun d'eux;

- Monsieur Luis Miranda, à titre de représentant du conseil d'arrondissement et au poste de président du conseil d'administration, pour une période de 2 ans, soit du 16 janvier 2013 au 15 janvier 2015;
- Madame Andrée Hénault, à titre de représentante du conseil d'arrondissement, pour une période de 1 an, soit du 16 janvier 2013 au 15 janvier 2014;
- Madame Andrée Duquette, à titre de représentante de la Ville pour une période de 1 an, soit du 16 janvier 2013 au 15 janvier 2014;
- Monsieur Réal Lafleur, à titre de représentant de la Ville, pour une période de 2 ans, soit du 16 janvier 2013 au 15 janvier 2015;
- Madame Rose-Marie De Sousa, à titre de membre, en remplacement de M. Harry Bennet, pour une période de deux ans, soit du 16 janvier 2013 au 15 janvier 2015;
- Monsieur Yves Tremblay, à titre de membre, en remplacement de M. Gaétan Loiseau, pour une période de deux ans, soit du 16 janvier 2013 au 15 janvier 2014.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1124142005

---

**CE12 1987**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 614 592,24 \$, taxes incluses, pour l'acquisition d'un serveur de grande puissance IBM P780, conformément à l'entente-cadre intervenue entre la Ville et Solutions PCD inc. (CG11 0384);
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1126075007

---

**CE12 1988**

Vu la résolution CA12 090299 du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville en date du 5 novembre 2012 ;

Il est

RÉSOLU :

de modifier le budget de la Ville, pour l'année 2012, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, afin de tenir compte de la réception par l'arrondissement de la contribution financière au montant de 12 939 \$ en provenance de l'organisme Avenir d'enfants, dans le cadre du Festival de la lecture.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1121082013

---

**CE12 1989**

Vu la résolution CA12 19 0408 du conseil d'arrondissement de Lachine en date du 5 novembre 2012;

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accepter le versement d'une subvention, au montant de 7 610 \$, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour la participation du Musée de Lachine au projet de médiation culturelle *Les Amérindiens et les créateurs des 13 lunes*;
- 2- d'accorder un budget additionnel de dépenses équivalent au revenu additionnel;
- 3- d'imputer ce revenu et cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1122326033

---

**CE12 1990**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de modifier la dotation budgétaire de l'arrondissement en augmentant le budget des revenus et dépenses d'un montant de 10 341,34 \$, pour faire suite à la vente de véhicules à l'encan et de verser le produit de la vente d'équipements au budget des travaux publics aux fins d'achats de machinerie et d'équipements.

Adopté à l'unanimité.

30.012 1124939004

---

**CE12 1991**

Il est

**RÉSOLU :**

- 1- d'autoriser un virement budgétaire de 2 500 000 \$ entre projets de la Direction des grands parcs et du verdissement, Service de la qualité de vie, soit en provenance du projet 34300 réaménagement du réseau des grands parcs (sous-projet 1234300 536) vers le projet 34700 plan d'action canopée (sous-projet 1234700 000), conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 2- d'autoriser un virement budgétaire total de 1 661 194 \$, en provenance de la Direction des grands parcs et du verdissement, Service de la qualité de vie (projet 34300 sous-projet 1234300 536) vers les arrondissements d'Anjou, de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, de Lachine, de LaSalle, du Plateau-Mont-Royal, du Sud-Ouest, de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve, d'Outremont, de Rosemont—La Petite-Patrie, de Saint-Laurent et de Ville-Marie pour la plantation de 1 865 arbres sur le domaine public, dans le cadre du Plan d'action canopée, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.013 NTC1123082002

---

**CE12 1992**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

**RÉSOLU :**

- 1 - d'abroger la résolution CE12 1768;
- de recommander au conseil d'agglomération :
- 2 - de verser, selon les modalités usuelles, les contributions financières et quote-part prévues au budget 2013 de la Ville aux sociétés et organismes suivants :

Société de transport de Montréal	406 100 000 \$
Agence métropolitaine de transport	53 777 300 \$
Société du parc Jean-Drapeau	8 706 000 \$
Conseil des arts	12 450 000 \$
Office municipal d'habitation de Montréal	450 000 \$
Corporation d'habitation Jeanne-Mance	12 000 \$
Communauté métropolitaine de Montréal - Volet équipements scientifiques Montréal	4 398 000 \$
  - 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites aux aspects financiers du sommaire décisionnels.

Adopté à l'unanimité.

30.014 1124866002

---

**CE12 1993**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver la transaction par laquelle la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) acquiert de Lin Sheung Cheung, un immeuble dans l'arrondissement de Ville-Marie, constitué des lots 1 180 690 et 1 180 692 du cadastre du Québec pour la somme maximale de 1 495 000 \$ ;
- 2- d'autoriser la SHDM à revendre l'immeuble pour fins de réalisation d'un projet d'habitations sociales et communautaires.

Adopté à l'unanimité.

30.015 1126112001

---

**CE12 1994**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver les diverses modifications au scénario de référence du Projet Bonaventure, notamment quant aux trajets des autobus métropolitains;
- 2- de mandater le Bureau de projet mixte Bonaventure et la Direction des transports afin de poursuivre, sur la base de ce scénario de référence révisé, le travail relatif au volet « gestion des déplacements » du Projet Bonaventure.

Adopté à l'unanimité.

30.016 1121009009

---

**CE12 1995**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 33 400 000 \$ pour le financement de travaux municipaux connexes à l'implantation d'un système rapide par bus », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1122891002

---

**CE12 1996**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'adopter, sans changement, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » afin de retirer l'identification comme « parc » du terrain situé à l'angle nord-ouest des rues Roy Est et De Bullion.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1122583003

---

**CE12 1997**

Vu la résolution CA12 170357 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce en date du 10 octobre 2012;

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) », afin de modifier les annexes H, I, J et K du Document complémentaire, pour le collège Notre-Dame, et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure;

de recommander au conseil municipal :

- 2- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) », afin de modifier les annexes H, I, J et K du Document complémentaire, pour le collège Notre-Dame, et de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1123779005

---

**CE12 1998**

Vu la résolution CA12 170358 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-Grâce en date du 10 octobre 2012;

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la démolition, la construction, la transformation et l'occupation des bâtiments pour le collège Notre-Dame situé au 3791, chemin Queen-Mary », et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure;

de recommander au conseil municipal :

- 2- d'adopter comme premier projet de règlement, le règlement intitulé « Règlement autorisant la démolition, la construction, la transformation et l'occupation des bâtiments pour le collège Notre-Dame situé au 3791, chemin Queen-Mary », et de recommander l'adoption à une séance ultérieure d'un second projet de règlement susceptible d'approbation référendaire, conformément à la loi;
- 3- de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1123779006

---

#### **CE12 1999**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le règlement R-105-10 de la Société de transport de Montréal intitulé « Règlement modifiant le Règlement R-105 concernant les conditions au regard de la possession et de l'utilisation de tout titre de transport émis par la Société de transport de Montréal », conformément aux dispositions de l'article 144 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (L.R.Q., c. S-30.01).

Adopté à l'unanimité.

40.006 1120854008

---

#### **CE12 2000**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de nommer « parc Lady-Alys-Robi » le parc situé au nord-ouest de la rue Beaubien Est et au nord-est de la rue Cabrini, actuellement connu sous le nom usuel « parc Cabrini Nord ». Ce parc est situé à la limite de l'arrondissement de Saint-Léonard sur les parties des lots 2 282 094, 2 984 965 et 1 126 034 du cadastre du Québec, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Adopté à l'unanimité.

40.007 1124521020

---

**CE12 2001**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de renommer « bibliothèque du Vieux-Saint-Laurent » la bibliothèque publique située au 1380, rue de l'Église, dans l'arrondissement de Saint-Laurent.

Adopté à l'unanimité.

40.008 1124521023

---

**CE12 2002**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de nommer « parc Julia-Drummond » le parc situé au sud-est de l'intersection des rues Lucien-L'Allier et Saint-Jacques, dans l'arrondissement de Ville-Marie, connu sous le nom usuel « parc Lucien-L'Allier/Saint-Jacques », constitué du lot 1 853 036 du cadastre du Québec.

Adopté à l'unanimité.

40.009 1124521021

---

**CE12 2003**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de nommer « rue Bernard-Geoffrion » la rue formant une boucle à la rencontre de la rue Victoria et de la 60<sup>e</sup> Avenue dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, constituée du lot 4 680 331 du cadastre du Québec;
- 2- de nommer « parc Jacques-De Tonnancour » le parc situé en bordure de la rue Victoria près de la nouvelle rue Bernard-Geoffrion, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, constitué du lot 4 680 332 du cadastre du Québec;
- 3- de nommer « parc Mimi-Parent » le parc situé sur le lot 4 680 335 du cadastre du Québec, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

Adopté à l'unanimité.

40.010 1124521022

---



**CE12 2004**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'abroger la résolution CE12 1777 ;
- 2- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le projet de règlement intitulé « Règlement sur les tarifs (exercice financier 2013) » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.011 1121614001

---

**CE12 2005**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'abroger la résolution CE12 1779;
- 2- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement sur les taxes (exercice financier 2013) » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.012 1124309002

---

**CE12 2006**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'abroger la résolution CE12 1784;

de recommander au conseil d'agglomération :

d'adopter la Résolution établissant la quote-part générale et d'autres quotes-parts (exercice financier 2013).

Adopté à l'unanimité.

40.013 1124309003

---

**CE12 2007**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport sur les appels d'offres publiés au Système électronique d'appels d'offres (SÉAO) pour la période du 19 au 23 novembre 2012.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1121041010

---

**CE12 2008**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de prendre connaissance des propositions d'amendements aux prévisions budgétaires 2013 des activités de fonctionnement relevant du conseil municipal de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1123843005

---

**CE12 2009**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de prendre connaissance des propositions d'amendements aux prévisions budgétaires 2013 des activités de fonctionnement relevant du conseil d'agglomération de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

60.003 1123843006

---

**CE12 2010**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de prendre connaissance des amendements au budget de 2013 de la Société de transport.

Adopté à l'unanimité.

60.004 1123843004.

---

**Levée de la séance à 17 h 45**

70.001

---

Les résolutions CE12 1939 à CE12 2010 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Laurent Blanchard  
Président du comité exécutif

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville